

Le prieuré S^t Julien d'Espont



+
Chronique locale. St. Julien
St-Martin-Cantalès. Le prieuré de Espout.

Au sortie du tunnel du Rouffet, dans la direction de Mauriac, le voyageur avide d'air et de lumière se précipite à la portière du wagon. Il a alors en face de lui un spectacle curieux. Le train roule en grondant sur un viaduc élevé aux autres multiples qui plongent dans une rivière au cours sinueux. La voie ferrée décrit un arc de cercle dans un vrai cirque ~~de~~^{de} monts abrupts avant de se cachier de nouveau dans un tunnel tout voisin. Il est à peine le temps d'apercevoir ^{à gauche} une succession de ~~moteurs~~^{molots} aux flancs ~~taillés~~^{démoués} de bois et aux sommets coniques. Et une fontaine de ces ~~sortes~~^{fontaines}, placée juste en face du débouché du tunnel et qui se nomme la fontaine St-Julien, mériterait l'attention, car c'est une histoire. Je voudrais vous la conter aujourd'hui dans le but de vous faire mieux connaître votre pays. Quand vous repasserez en ce temps, vous pourrez instruire vos compagnons de route; cette conversation sera certainement aussi intéressante que beaucoup de celles qui s'échangent ordinairement en wagon... pour tromper le temps.

Le titre de documents intéressants de Martin Cantalès m'a fait approuver que le curé de cette paroisse était, jadis, à la nomination du prieur de Espout.

Espout est un tout petit village de la paroisse de Mauriac.

161

+

le chemin est tracé à pic à flanc de coteau. Au-dessous la
Maronne coule tranquille. En face, sur la crête, on distingue
clairement les ruines de deux vieux castels, bien connus
dans notre histoire locale. Il s'agit des restes encore bien
visibles des manoirs de Souly. Nous savons qu'ils étaient
en pleine célébrité en 1367 quand survint la lutte impie
entre Gérard de Bee, leur propriétaire et son gendre Jean
d'Alban, baron de Clavières, fils d'un co. seigneur de St.
Christophe. Celui-ci pour se venger de son beau-père propi-
ta le 10 mai 1367 d'une fête nuptiale organisée à
Saugembron qui réunissait toute la noblesse du pays.
De concert avec son frère Guillaume, un ^{bandit} ~~sacrilège~~ comme
lui quand sa haine était en feu, il s'empara des deux
châteaux vides de leurs défenseurs et. Un poir maître
des lieux, ils mirent lâchement à mort le vieux ser-
gent et ses petits enfants et incendièrent les castels. Entre
autres ~~et~~ condamnations, ils durent concurremment
rebâtir les châteaux par eux dévastés. La sentence dut
être exécutée car il est plusieurs fois dans notre histoire
et à une époque postérieure question de ces manoirs.

(nom) +

En face de ces ruines commence la véritable ascension,
il vaudrait mieux dire l'escalade ~~sur~~ à travers grottes
et arbrisseaux dont on se gare sans trop de peine; mais
bientôt on rencontre des buissons et des buissons épineux. Il
faut ~~en~~ ~~gare~~ ~~soi~~ se frayer un chemin à travers ces
obstacles et pendant que vous gardez votre ^{précieuse} figure
de ces carences inopportunes, votre pied glisse dans un tas
de débris, de vieux arbres pourris. L'abbaye a été
soudainement, vous vous laissez choir lamentablement.
Sans se décourager il faut reprendre sa route ou plutôt

recommencer à se frayer un chemin à travers cette forêt
vierge. Enfin après une heure de marche, nous parvenons
au sommet. Ici c'est une végétation luxuriante de
arbres, ont fourni à travers les restes d'anciennes construc-
tions. On devine des emplacements de maisons, deux
au moins ; ça et là quelques restes de murs confir-
ment la tradition et les vieux écrits. Mon guide se
souvient aussi avoir vu là à gauche un peu en haut
les restes d'un vieux four et un peu au-dessous sur la
pente en face de l'autel une maison démolie.
L'existence ^{non} de la chapelle, ^{au moins} et d'un établissement quelcon-
que est donc prouvée authentiquement par les débris
survivants, et par la tradition orale et les vieux écrits.
On examine ^{qui complètent} de près les ^{ruines} constructions anciennes et actuelles
qui se voient au village d'Esfont, on peut se con-
vaincre aussi que les constructions édifiées jadis au
sommet du mont n'étaient pas sans importance.
Personne ne peut certainement s'en douter, qu'on trouve
dans les ruines des masures du village des débris
du vieux temple démolie.

Un acte du 8 juillet 1706 relatif à l'installation
d'un nouveau seigneur de Esfont et de St Martin
raconte que curé, notaire et témoins se transportèrent
au lieu où est la chapelle de St Julien qui
« a été indiquée dans les appartenances d'Esfont,
« et s'étant fait construire par les habitants du lieu
« d'Esfont dans l'endroit où est la chapelle on ont
« été reconnues les masures d'icelle à présent en ruines
« et s'étant » il ne furent que constater la dégradation
du lieu originel. Cette visite avait été nécessaire

par le titre même du bénéfice : S^t Julien les-Poulz ou S^t Julien d'Espout. Le curé de "S^t Martin Chanteleix", comme on disait alors, était simplement le lieutenant-le gérant, si j'ose ainsi parler, le gérant-gagé de la paroisse ^{en remplacement et sur la proposition} du propriétaire du pieu de S^t Julien, prêtre ou religieux, lequel dépendait à son tour de l'abbaye de la chartre. Bien, comme il appert aux termes mêmes du pouillé de Brue. (Cité par M. de Rubis dans ses notes sur les paroisses de l'ancien archidiocèse de Bourges) de suprématie du monastère de la chartre. Bien, dans la Haute-Loire, ou l'abbé, nommait un curé dit primatif qui avait à se pourvoir en cour de Rome le dupie de S^t Julien les Poulz, ses annexes et dépendances dans la paroisse paroisse et Notre-Dame de Jean sous l'abbaye. Les "provisions" ou permissions obtenues de Rome, le nouveau titulaire prenait possession par lui ou par mandataire et on comprend ainsi la visite à S^t Julien, titre et siège du bénéfice. La cérémonie se complétait par la prise de possession à l'église de S^t Martin, et sur ce, le titulaire investé jouissait de tous ses droits curiaux. Il n'administrant pas personnellement et nommait un curé dit vicar perpétuel, à qui seul les fidèles avaient à faire, quelques rares exceptions, par exemple la priation d'un vicar ou un changement notable dans quelque habitude ou tradition. Ainsi à la fin du 17^e siècle, la paroisse eut des dévotionnels directs avec le curé primatif, Delzou de Delou, qui avait fusé à propos de supprimer simplement le vicar.

3
Les fabriciens d'alors, les syndics, évidemment stylés
par le vicarier perpétuel ou curé affecté, Raymond Merelle, fi-
rent entendre une sérieuse protestation. Le curé Timothée du
Capitulaire. Pour sauver la face, il proposa d'une minime somme
à St Martin par M. Lalonde, de la Mission de Talers, pour
remettre le précieux auxiliaire, néanmoins à une époque où la
population de St Martin était, en 1700, de 1300 environ.

14
A quel moment auraient disparu les bâtiments
qui couronnaient le site St Julien ? on l'ignore totalement.
Selon toute vraisemblance la destruction remonte à la fin
du XVI^e ou au commencement du 17^e. En 1557 il en
est fait mention dans un acte ~~officiel~~ ^{notarié} trait aux qui met
fin aux litiges entre les deux branches de la famille
de Bardet. La branche aînée avait emigé à Bure de
Bonnia depuis 1424, époque de l'achat ^{de la terre}. La branche
cadette était restée aux Bardettes, domaine familial.
La branche aînée subit ~~un~~ ^{une} crise financière grave au milieu du 16^e. Une
crise financière grave. Les deux fils du châtelain aux
abois revendiquèrent un droit quelconque sur les vieux
domaines de la famille. Des actes de la Cour le débatta
et virent ce qui se lit aux Archives de Bure, par le
Eq. 2^e vol. page 213. : Commission est donnée par le seigneur
d'Auvergne à Bort, pour faire jouir sans trouble François
Bardet, écuyer, seigneur de Las Bardettes des seigneuries
consistant en cens, rentes, domaines et autres choses situées
en la paroisse de St Martin Cantale, ^{inter autres} St Julien des Jours,
14 mars 1557. En 1706, au moment de la visite sus-
mentionnée, la chapelle est une maison en ruine.
Entre les deux s'était opérée la destruction. ^{à quelle date exacte ?} ^{il y a}
quelques années seulement on entendait le mot de l'écrou.

4
Les habitants du village d'Esfont m'ont ~~raconté~~⁺ avoué
avoir dit. il y a une dizaine d'années, de ~~énormes~~ quan-
tités de bois vient ~~soigner~~^{estimer}. On ~~regarda~~^{estime} ces sagerans comme
inutiles et encombrants, et le feu dévora ces bûches d'histoire
qui devraient certainement être intéressantes. Je n'ignore
qu'exprimer de tels regrets de cette destruction. Et cela me
confirme aussi dans la pensée que notre évêque a fait cette
année œuvre bonne, utile, et nécessaire en ordonnant des
recherches historiques en chaque paroisse. Par suite de
cette initiative, on pourra peut-être en core sauver du feu, des
ratis ou de la moissine quelques vieux livres, capables de
nous éclairer sur l'histoire locale.

Tout aussi inutile que la précédente question, serait
celle qui consisterait à rechercher la nature ^{et le nombre} des bâtiments,
le genre de chapelle existant jadis au sommet du pic
St Julien. Une découverte fortuite peut seule nous mettre
à même de nous faire une idée du pieux de St Julien
les Pouly. J'essaierai cependant de faire quelques recherches
dans une des dépendances du pieux, à Jon souz Monjeu,
et nos paroissiens seront à coup sûr les premiers informés
si je parvenais à faire quelque jour un effort ~~curieux~~.

Une tradition curieuse⁺ s'est conservée à St Martin
sur laquelle il sera aussi très difficile, sinon impossible de
faire la lumière; elle dépeint quelque vieille rivalité avec
le voisin St Christophe. On voit au-dessus du maître-autel
de St Martin une statue qu'on dit fort ancienne. Elle
est en bois peint. haute de et représente St Julien
vêtu et équipé en soldat romain, justaucorps, jambières,
corgue entée et tenue à la main gauche. D'après les récits
populaires, cette statue proviendrait de la chapelle St Julien
d'Esfont.

la légende est
ornée de merveilleux.
Comme il
fallait s'y attendre.
On en fait cas.

#alabjue

Elle fut sans doute apportée lors du transfert du siège
du prieuré, de l'église au Bourg, transfert qui eut lieu
à une époque inconnue. Mais elle n'aurait pas été
à l'église paroissiale qui après une lutte acharnée
avec ^{une paroisse voisine} ~~l'église~~ ^{+ l'église} ~~substituée~~ ^{substituée} ~~maintenant~~ et à maintes
années par les habitants de ^{l'église} ~~celle-ci~~ ^{l'église} ~~et transportée~~
en leur église paroissiale, elle aurait mystérieusement
et sans secours humains regagné son sanctuaire
ancien. Il par contre elle aurait gracieusement
accepté son dépit en l'église paroissiale de St Mar-
tin. Comme on le comprend, je n'insiste pas sur ce
transfert, mais je me demande si on ne ferait
pas capigner d'une certaine manière et origine de la
chapelle et transfert de la statue par... la dévotion
spéciale comme ici pour le nom intransmissible en fran-
çais des Sin-Martinairi. On sait généralement
dans le canton de Neuchâtel que notre paroisse est le
centre ou plutôt le siège d'une dévotion spéciale.
Quand un enfant vient au monde avec des pieds
déformés, les parents dévot ne manquent jamais
tout en consultant le médecin et demandant à
la science de corriger cette disgrâce de la nature,
de recourir à la fontaine miraculeuse de St Martin.
Et l'on voit chaque année, pendant les fêtes de St Martin,
une bonne personne portant dans ses bras un enfant
aussi malheureux. Après une prière fervente devant
la statue du bon saint Martin et la inscription de
l'église sur les listes des villages en l'honneur du saint,

...naissance de St Martin

Esfont (suite).

la brave femme brave le regard humain et va tremper les pieds du petit souffreteux dans un bassin de forme ronde adossé à un abreuvoir ~~planimans~~ qui reçoit une eau calcaire peu abondante d'une source venant du fuy Libert. Obtient-on soulagement et guérison ? Je ne saurais le dire, n'ayant été témoin que d'un cas et ignorant la suite résultante du pèlerinage ; on a dédaigné de m'en informer. Mais qu'on se garde bien de rire. On a sans doute à certains moments trouvé à cette eau, quoique vulgaire et souillée, une vertu ~~guérissante~~ quelconque, sinon toute tentatrice et tout rassurant eurent cessé. Mais cette malheureuse mère, que j'ai vue à St. Martin, éplorée et implorante, méritait au moins par sa foi et son courage dans un ~~sauf~~ pèlerinage un ~~faux~~ sentiment de respect et de sympathie.

Sur les flancs du pic St. Julien sourdait aussi une fontaine. Au-dessus de cette fontaine, dite de St. Julien, il y avait aussi un large bassin en pierre. L'origine du pèlerinage ne fut-elle pas là ? Mais l'ascension était pénible et le voyage à Esfont ^{long}. Quand par suite de circonstances que nous ignorons on transféra à St. Martin et le siège du prieuré et la statue du saint ne pensa-t-on pas que la valeur des eaux tenait à la présence du saint et que telle fontaine du bourg pourrait tout aussi bien acquiescer les principes de la fontaine St. Julien ? N'est-ce pas à cette même époque du transfert qu'on aurait construit sur un des flancs du monticule dominant le bourg une petite chapelle qui existait encore il y a moins d'un siècle, puisqu'un vial ouvrier tenancier de St. Martin

mi a raconté si avoit vu et avoit même trouvé dans les
débriés provenant de la démolition de la pierre de nouaie qu'il
donna à M. Mourin, alors curé, pour une infinité de somme
d'argent? Ce sont là tout autant de points d'interrogation
qui peuvent intriguer et passionner quelque chercheur,
je n'insiste pas autrement, mais la corrélation entre les
deux ne me semble pas absurde.

Cela dit, j'ai atteint mon but, ^{qui était de} faire revivre en ces
lignes les souvenirs anciens de notre paroisse.

